Conseil Général
Haut-Rhin

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 5 novembre 2010

Service instructeur
Direction des Finances

1ère **Commission**
N° CG-2010-3-1-7

Service consulté

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Résumé : *Le rapport relatif aux Orientations Budgétaires vous est soumis en vue du débat prévu par les dispositions de l'article L.3312-1 du CGCT. Il s'inscrit dans un contexte de crise financière et économique internationale et consiste pour notre Département à déterminer sa stratégie financière pour les années 2011 à 2013 et, dans ce cadre, à envisager les perspectives des travaux nécessaires à l'équilibre financier du Budget Primitif 2011 compte tenu :*

- d'une baisse accentuée en 2011 de l'autonomie fiscale du Département (limitée à la seule taxe foncière bâtie),

- d'une progression aléatoire du produit de la fiscalité indirecte,

- d'une augmentation très importante des dépenses d'aide sociale,

- d'un accroissement du différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat (dans le domaine Social notamment),

- d'une épargne nette en très forte baisse.

Depuis 2004, en s'appuyant sur le Projet pour le Haut-Rhin, cette situation avait été anticipée grâce aux différents schémas départementaux, aux programmes pluriannuels d'investissement et la mise en place d'une démarche qualité volontariste et ambitieuse. Nos efforts ont ainsi porté sur le bien vivre dans les territoires et sur l'innovation.

A ce stade de nos réflexions, menées dans le cadre des Commissions thématiques, les masses budgétaires avoisineraient les 830 M€ en recettes (sur la base d'un volume prévisionnel d'emprunt de 144 M€, en augmentation de 16 M€ , soit 12,5 %, par rapport au BP 2010), et les 830 M€ en dépenses.

Dans la perspective du budget primitif 2011, la stratégie financière doit s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution et la consolidation de nos politiques.

D'ores et déjà, il vous est proposé :

- de veiller, encore plus que d'habitude, à ce que les inscriptions budgétaires concernent des crédits absolument nécessaires à la réalisation de nos opérations en tenant compte de leur degré d'avancement, et au respect de nos engagements contractuels,

- de constater à ce stade le principe d'un recours à l'emprunt prévisionnel d'environ 144 M€,

- de maintenir dans un contexte particulièrement difficile de baisse de certaines recettes et d'évolution faible des dotations, un effort d'investissement significatif, tel qu'il a été pratiqué depuis 2004, de telle manière que nous confortions notre soutien aux collectivités locales et à l'économie de Haute-Alsace.

SOMMAIRE

Orientations Budgétaires 2011

LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE ..... p. 6

a) Contexte international et national .....p. 6

b) Contexte local et régional .....p. 8

II. DES RECETTES OPTIMISEES MALGRE LES CIRCONSTANCES..... p. 11

En section de Fonctionnement .....p. 11

- ✓ Le produit de la fiscalité indirecte .....p. 11
- ✓ Le produit de la fiscalité directe .....p. 11
- ✓ Les dotations de l'Etat .....p. 11

En section d'Investissement .....p. 11

III. DES DEPENSES MAITRISEES ..... p. 12

Les dépenses de fonctionnement .....p. 13

Les dépenses d'investissement .....p. 13

Le respect des engagements prévus .....p. 13

IV. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2011/2013 ..... p. 14

CONCLUSION ..... p. 14

Comme chaque année, le Conseil Général est appelé à débattre des perspectives budgétaires pour le prochain Exercice. Il aura à connaître des éléments budgétaires qui préfigurent ce que pourrait être le Budget Primitif 2011 qui, lui, sera présenté au cours du mois de décembre.

Mais là s'arrête la comparaison avec les années précédentes car aujourd'hui le Département du Haut-Rhin (comme la grande majorité des départements en France) doit faire face à une situation inédite, avec des charges de fonctionnement qui augmentent fortement et des produits qui affichent une tendance diamétralement opposée.

En 2011, le Conseil Général du Haut-Rhin devra donc tenir compte de la conjonction de plusieurs éléments défavorables.

- D'une baisse accentuée de l'autonomie fiscale du Département
- D'une progression aléatoire du produit de la fiscalité indirecte,
- D'une augmentation très importante des dépenses d'aide Sociale,
- D'un accroissement du différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'état (dans le domaine Social notamment),
- D'une épargne nette en très forte baisse.

Une baisse accentuée de l'autonomie fiscale du Département en 2011

Depuis 2007, l'autonomie fiscale des Départements n'a pas cessé de se réduire. Les différentes réformes ont tout d'abord contribué à limiter les effets d'augmentation des taux de la taxe professionnelle en plafonnant la valeur ajoutée des entreprises à 3,5 % (première mesure visant à limiter l'autonomie fiscale).

En 2011, la taxe professionnelle (remplacée en 2010 par la CET – Contribution Economique Territoriale) va être compensée pour partie par la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE), l'IFER (imposition sur les éoliennes – énergies durables – installations photovoltaïques et autres), la part Etat des DMTO, une TSCA (Taxe sur les Conventions d'Assurance) complémentaire et la part régionale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

L'impact de cette réforme fiscale contribue à recouvrer globalement notre produit de TP antérieur.

Pour autant, sur les deux autres taxes dont le produit est transféré aux communes et aux EPCI, il n'en est pas de même. En effet, pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés non bâties, cette réforme entraîne **une perte sèche pour le Département de 6,2 M€** (allocations compensatrices perdues).

Désormais, le produit de la taxe foncière bâtie va représenter en 2011 la seule marge de manœuvre pour le Département. Ce produit est évalué à 90 M€, soit un peu plus de 10 % du budget global du Conseil Général et 16 % de la section de fonctionnement. A titre de comparaison, en 2006 avant la mise en place des réformes, le produit des quatre « vieilles » représentait 244 M€, soit à l'époque un peu plus d'un tiers du budget global de la collectivité et plus de la moitié de la section de fonctionnement.

Une progression aléatoire de la fiscalité indirecte :

Au terme des huit premiers mois de l'année, le produit encaissé (32,9 M€) au titre des Droits de Mutation (DMTO) (hors part additionnelle) laisse augurer un niveau de perception total d'environ 48 M€ en année pleine, **soit une hausse d'environ 16 % sur un an**.

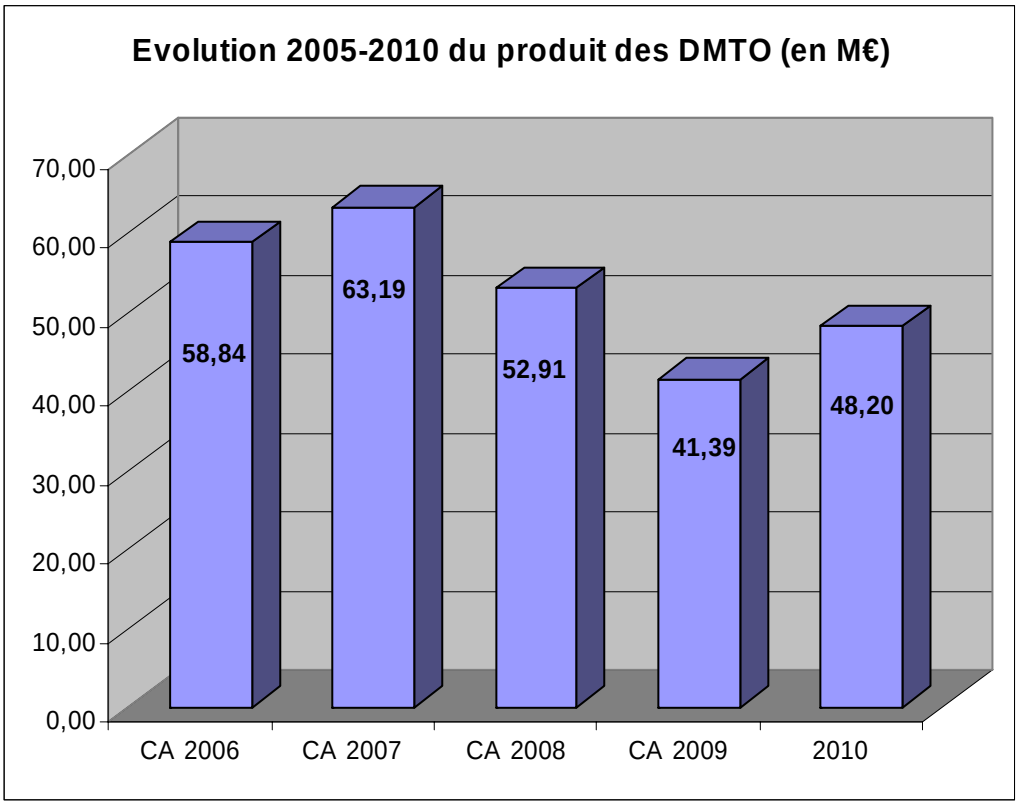

En ce qui concerne l'avenir de ces droits, le scénario proposé est d'accompagner la reprise du marché immobilier constaté en 2010.

Pour autant, il n'est pas du tout envisageable de retrouver le niveau exceptionnel des exercices 2006 et 2007. **Il est donc proposé d'inscrire au BP 2011 une recette estimée à 52 M€.**

Une augmentation des dépenses d'aide sociale :

Les dépenses d'aide sociale affichent une nouvelle fois une hausse significative en 2010, puisque les dépenses de fonctionnement évoluent (de BP à BP) de **plus de 13 M€** alors que les recettes de fonctionnement n'évoluent que d'environ 6 M€.

Dans le secteur de l'insertion le nombre d'allocataires a augmenté de 9,36 % en un an soit 13 274 bénéficiaires du RSA au 31 août 2010.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, nous constatons malheureusement une augmentation du nombre d'enfants placés au sein des établissements ou dans des familles d'accueil. D'août 2009 à août 2010 le nombre d'enfants placés passe de 1204 à 1392, soit + 15,6 %.

Un accroissement du différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat dans le domaine social

Depuis 2006, l'Etat a transféré aux Départements les dépenses qu'il supportait dans le domaine de l'insertion, des personnes âgées et des personnes handicapées. En échange, il nous assure une compensation financière, laquelle ne couvre que partiellement le montant de la dépense supplémentaire.

Un différentiel important entre charges et recettes compensées :

Depuis 2007, on assiste en effet à une augmentation des charges de ***37,8 %*** (87,143 M€ en 2007 contre 120,088 M€ au BP 2010) alors que le montant des compensations versées par l'Etat n'a évolué que de 25,3 %, passant de 51,014 M€ à 63,900 M€. Surtout le différentiel net est aujourd'hui de près de 57 M€ représentant d'autant un manque à gagner pour le Département.

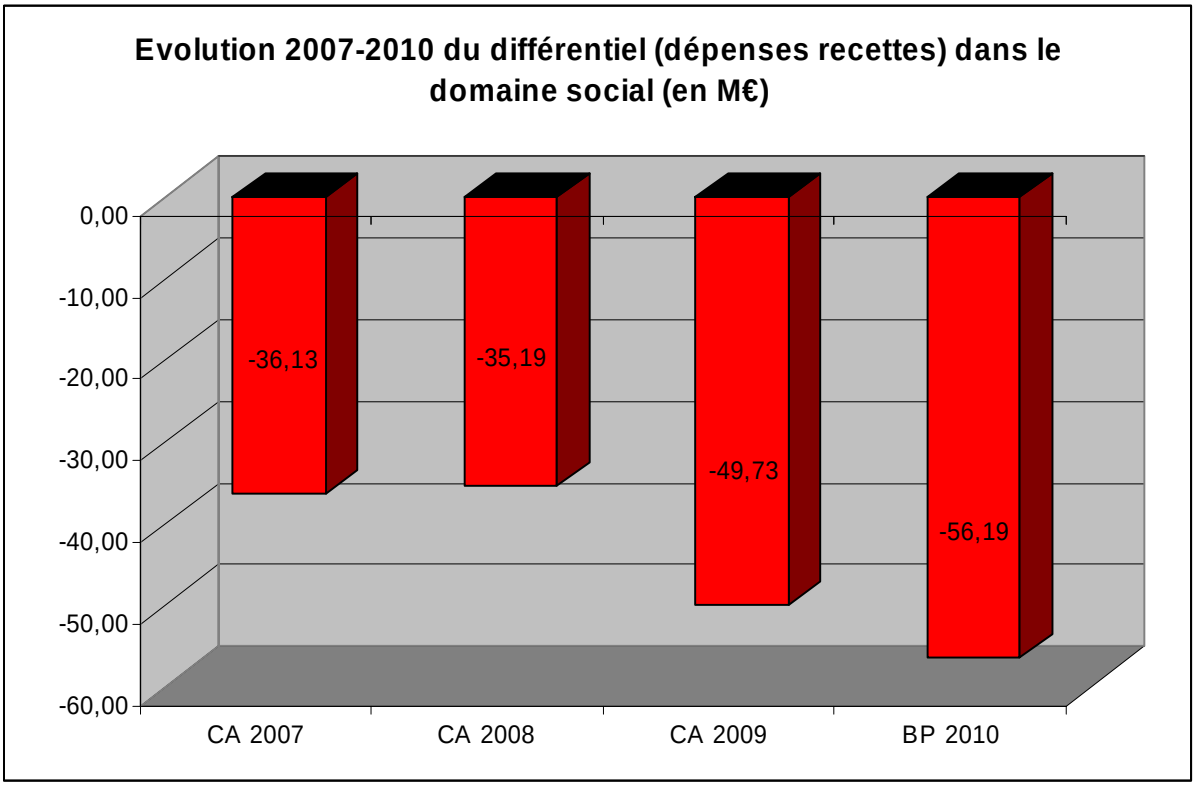

Ce différentiel devrait être d'environ 65 millions d'euros en 2011.

Malgré l'accumulation de ces éléments défavorables, le Conseil Général du Haut-Rhin a choisi, jusqu'à présent, de poursuivre son action en direction des Haut-Rhinois et Haut-Rhinoises, pour une sauvegarde du tissu économique local et un développement harmonieux des territoires.

Une épargne nette en chute libre

Les fortes augmentations de dépenses de fonctionnement combinées avec la stagnation des recettes de fonctionnement ont un effet immédiat sur nos niveaux d'épargne.

Ainsi, l'épargne nette du Conseil Général est passée de 2007 à 2009, de 102,7 M€ à 42,6 M€. Cette situation délicate, si elle devait se poursuivre, nous conduirait dès 2012 à ne plus dégager une épargne suffisante pour couvrir le poids de la dette.

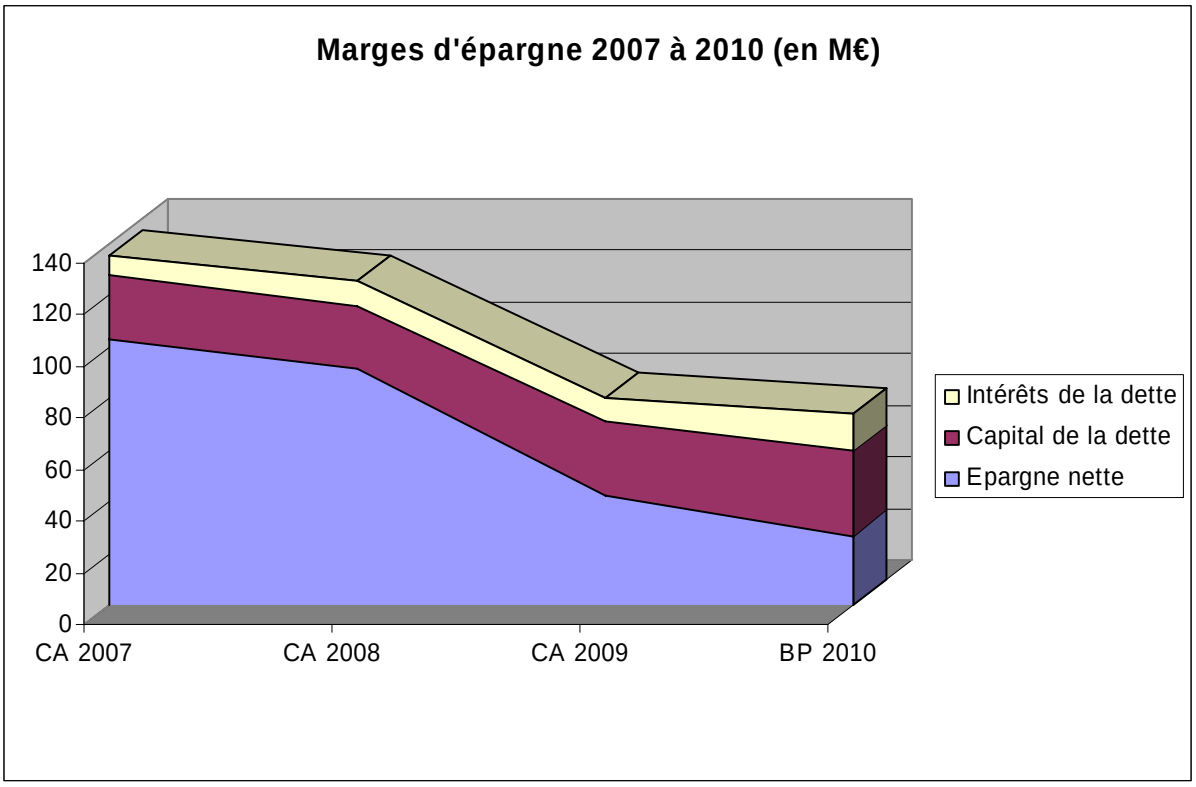

C'est donc dans un contexte délicat qu'interviendra le Budget Primitif 2011 et cela d'autant plus que, si la tempête financière internationale semble désormais appartenir au passé, l'économie européenne et nord américaine semble encore rencontrer certaines difficultés pour sortir de la crise, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences que l'on mesure quotidiennement au niveau local.

I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

a) Le contexte international et national

Rappel historique :

La crise financière a causé en 2009, dans de très nombreux pays, une récession inédite depuis la fin de la seconde guerre mondiale. L'impact sur les principaux pays développés a été lourd en terme de croissance.

L'interdépendance des économies a contribué à la diffusion de la crise. Les États-Unis et le Royaume-Uni semblent avoir principalement pâti des effets directement liés à la crise. En revanche, les principaux pays de la zone euro auraient été davantage pénalisés par sa diffusion. De même, les conséquences de la crise ont été amplifiées dans les pays d'Europe occidentale via les effets du durcissement des conditions d'accès au crédit et de surcroît de prudence des ménages et des entreprises.

Symétriquement, l'interdépendance des économies a contribué à diffuser les effets stabilisateurs des interventions publiques. Ce d'autant plus que les plans de relance ont été décidés et mis en place de façon concomitante, en 2009, par les principaux pays développés. De même que la crise s'était propagée à l'ensemble de l'économie mondiale, la diffusion des plans de relance a amplifié l'effet des plans nationaux.

Au final, en 2009, le produit intérieur brut français a reculé de 2,5 % en moyenne annuelle, après + 0,2 % en 2008 et + 2,4 % en 2007.

L'année 2010 :

Au premier trimestre 2010, la croissance en Europe et en France a été décevante, en lien avec une demande interne atone.

En France, après 0,6 % au dernier trimestre 2009, la croissance du produit intérieur brut en volume s'est élevée à 0,2 % au premier trimestre 2010, puis a augmenté de 0,7 % au deuxième trimestre.

Le ralentissement du début de l'année 2010 est imputable au repli de la demande intérieure, au manque de dynamisme des investissements et à la stabilité de la consommation des ménages et des administrations publiques. Seul le commerce extérieur, avec une hausse des exportations, a apporté une contribution positive à la croissance du 1er trimestre.

Au deuxième trimestre 2010, après huit trimestres consécutifs de contraction, les investissements sont repartis à la hausse, les dépenses de consommation des ménages redémarrent ; au total, la demande intérieure contribue positivement à la croissance du PIB ce trimestre.

Les exportations ont crû au 1er trimestre 2010 plus vivement que les importations. En effet, la forte dépréciation de l'euro depuis le début de l'année a rendu les produits français plus compétitifs.

Toutefois, cette tendance s'inverse au 2ème trimestre et les importations augmentent nettement. En conséquence, le solde commercial se dégrade et contribue négativement à la croissance du PIB du 2ème trimestre. Cependant, cet effet est plus que compensé par la reconstitution de stocks des entreprises, principale contribution de la croissance ce trimestre.

La production dans l'industrie est en progression par rapport à l'année dernière.

Au premier trimestre 2010, la production dans le secteur de la construction s'est de nouveau nettement repliée, elle devrait rester en net recul sur l'ensemble de l'année 2010.

Depuis 2008, les ménages ont nettement réduit leur investissement, principalement constitué d'achats de logements neufs. Au premier trimestre 2010, il s'est ainsi établi à 15 % en dessous de son niveau de fin 2007. Cependant, les mises en chantier se sont redressées au cours des derniers trimestres et la demande de crédits immobiliers est orientée à la hausse. Au total, l'investissement des ménages se replierait de 3,2 % en 2010 après une chute de 8,7 % en 2009.

Le chômage reste, par ailleurs, à un niveau élevé, malgré une légère baisse due à la hausse de l'intérim. Au 2ème trimestre 2010, le taux de chômage s'établit à 9,3 % de la population (au sens du Bureau international du travail - BIT).

- *Toutefois, la définition très stricte du chômage selon le BIT exclut un nombre important de chômeurs de ces chiffres officiels : à partir du moment où une personne a travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours du mois, elle n'est plus considérée comme chômeur. Or, en période de crise, les « petits contrats » d'une semaine, voir d'une journée se multiplient. Ces personnes-là sont donc exclues des statistiques du BIT.*

Les perspectives :

En réponse à la crise financière, des politiques monétaires et budgétaires volontaristes ont été menées afin de soutenir l'économie à court terme dans de nombreux pays.

Ces derniers mois, toutefois, un ralentissement se dessine. Les conséquences de la crise financière et ses effets retardés font obstacle à une reprise stable et durable de l'activité.

La première phase de la reprise économique qui reposait essentiellement sur des relances conjoncturelles (monétaires et budgétaires), ne peut pas se prolonger à l'infini. Dans nombre de pays, la demande intérieure, censée prendre le relais, est freinée par les efforts de désendettement des ménages et des entreprises, notamment du secteur financier.

De cette manière, la fin de l'année s'annonce sous des auspices moins favorables. Le dynamisme des économies émergentes devrait se modérer et, dans de nombreux pays, la croissance commencerait à subir les effets négatifs des déséquilibres de finances publiques et des mesures de redressement qu'ils entraînent.

Suivant la tendance générale, l'économie française, après un léger rebond au deuxième trimestre (+0,7 %), s'inscrirait en hausse modérée (+ 0,4 %) aux troisième et quatrième trimestres. L'activité progresserait ainsi de 1,4% en 2010, après la récession de l'année précédente (-2,5 %).

Le taux de chômage, après 6 trimestres de forte hausse qui l'ont ramené à son niveau de 1999, serait stable tout au long de l'année 2010, car les créations d'emploi attendues sont en effet du même ordre que la hausse de la population active.

Quant au pouvoir d'achat des ménages, l'accélération des revenus d'activité se trouve modérée par un regain d'inflation. Confrontés au niveau élevé du chômage et à la remontée de l'inflation, les ménages se montreraient prudents. Ils augmenteraient leur taux d'épargne et leur consommation s'inscrirait donc en léger retrait d'un pouvoir d'achat déjà peu dynamique.

Si les tensions financières venaient à s'accentuer, le scénario de reprise pourrait être remis en cause. Il en irait de même si les ménages procédaient à une forte augmentation de leur épargne de précaution, en vue de faire face à de futures mesures de redressement des finances publiques. À l'inverse, une poursuite de la dépréciation de l'euro pourrait renforcer la croissance européenne et française.

b) Le contexte local et régional

En Alsace, grâce à l'essor de l'emploi intérimaire, l'emploi salarié reste stable (+0,1 %) au 1er trimestre 2010.

Dans la construction, l'emploi repart à la hausse (+0,4%), après d'importantes réductions en 2009 ; il reste stable dans le commerce. Les suppressions d'effectifs se poursuivent dans l'industrie, avec une baisse de 1,1 % après - 0,8 % au trimestre précédent. Sur un an, le recul de l'emploi salarié est de 1 %.

Au 2ème trimestre 2010, le taux de chômage localisé diminue encore pour s'établir à 8,3 % en Alsace, soit 0,3 point de moins lors des deux derniers trimestres consécutifs. Cependant, le

taux de chômage dans le Haut-Rhin (8,7 %) est toujours supérieur à celui du Bas-Rhin (8,0 %) et l'écart s'accroît légèrement.

Après avoir progressé depuis le 1er trimestre 2008, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, soit des personnes sans aucun emploi, diminue un peu plus (-1,3 %) que l'ensemble des catégories A, B, C (-0,2 %).

Cette diminution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A pourrait surtout signifier que la baisse de chômage s'expliquerait en partie par le glissement vers des activités réduites courtes (moins de 78 heures au cours du mois - catégorie B) ou longues (plus de 78 heures au cours du mois - catégorie C).

Les principaux bénéficiaires de cette baisse de demandeurs d'emploi sont les jeunes, leur nombre a diminué de 5,2 % sur le trimestre en raison de la reprise de l'intérim.

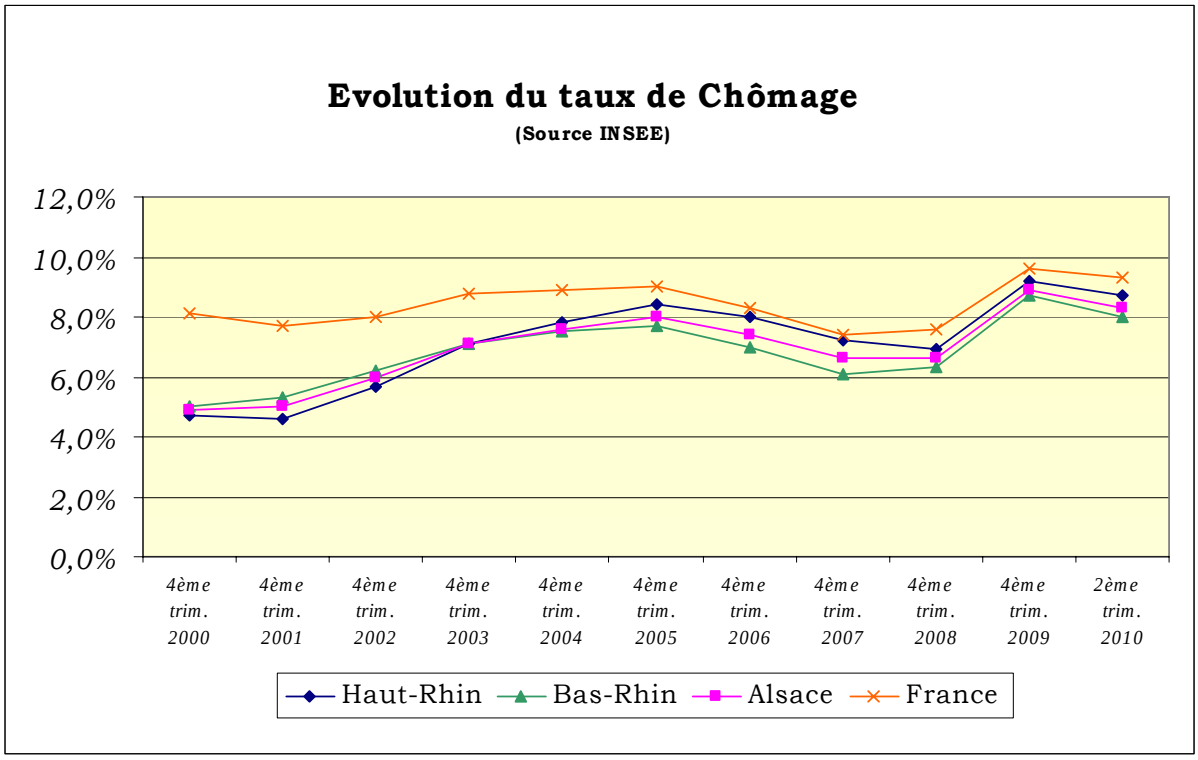

L'activité industrielle a nettement progressé au cours du 1er trimestre 2010, sous l'effet d'un renforcement de la demande. L'embellie est observée dans la plupart des secteurs, en particulier dans l'agroalimentaire, les biens d'équipement et les biens intermédiaires. L'activité a progressé dans l'automobile au cours du 1er trimestre de 2010, mais un net ralentissement est attendu dans ce secteur, notamment suite à l'expiration de la prime à la casse.

Le rythme de l'activité dans le secteur de la construction alsacienne est encore en baisse au 1er trimestre 2010. Il se redresse dans le gros oeuvre mais continue de diminuer dans le second oeuvre, surtout pour la construction de bâtiments non résidentiels. Cependant, si le nombre de mises en chantier, comme le nombre de logements autorisés à la construction, est en recul par rapport au 4ème trimestre 2009, ce mouvement s'inscrit dans une tendance plus favorable qu'auparavant.

Les échanges extérieurs de la région s'intensifient et la hausse des exportations se confirme au 1er trimestre 2010 (+7,0 %).

Au 1er trimestre 2010, la fréquentation hôtelière a augmenté de 0,9 % par rapport au même trimestre de 2009, sans pour autant retrouver le niveau de 2008. La venue en plus grand nombre des touristes étrangers (+5,2 % de nuitées) a plus que compensé la baisse de fréquentation de la clientèle française (-1,0 %). Le bilan est excédentaire, sauf pour la zone touristique de Colmar (-12 %). A noter que les hôtels 4 étoiles continuent de gagner de la clientèle, tant étrangère que française.

En Alsace, le nombre de créations d'entreprises a augmenté moins vite qu'au niveau national : +4 % contre +10 %, au 1er trimestre 2010. Sur les 4 380 entreprises créées dans la région, 2 710 sont des auto-entreprises. Leur part dans les créations (62 %) a augmenté de 85 % sur un an. Les auto-entrepreneurs dynamisent la création dans la construction, les services aux entreprises, et ce dispositif s'étend dans l'hébergement et la restauration. Toutefois, hors auto-entreprises, le nombre des créations baisse de 2,5 % sur un an.

Parallèlement, au 1er trimestre 2010, 374 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en Alsace, soit 16,5 % de moins qu'au cours du 1er trimestre 2009 (- 4,1 % au plan national). Mais le nombre de défaillances reste encore élevé et est supérieur de 16 % aux années précédant la crise. La situation s'améliore dans le Bas-Rhin où le nombre de dépôts de bilans diminue de 34 %. Le Haut-Rhin, par contre, subit encore les effets de la crise (+14 % par rapport au 1er trimestre 2009). Les défaillances continuent d'augmenter dans l'industrie, elles diminuent dans la construction, secteur qui a connu une année 2009 particulièrement difficile.

Nos voisins

En **Suisse**, la conjoncture a poursuivi son redressement rapide depuis le début 2010. Contrairement à la majeure partie des pays de l'OCDE, la Suisse a rejoint à la mi- 2010 le niveau du PIB qu'elle avait atteint avant le déclenchement de la crise (mi-2008). Néanmoins, les craintes d'un ralentissement de la reprise concernent avant tout les exportations. Pour l'ensemble de l'année 2010, la croissance s'annonce nettement plus soutenue qu'attendu jusqu'ici (2,7%, contre 1,8 % auparavant). Les perspectives sont par contre moins réjouissantes pour l'année 2011. La prévision de croissance du PIB en 2011 a été révisée de 1,2 % (1,6 % auparavant).

Le marché du travail en Suisse a profité rapidement du redressement conjoncturel, dès le début de l'année 2010. L'emploi est en croissance et le taux de chômage a légèrement baissé, passant de 4,1 % au début de l'année à 3,8 % à la fin août dernier. La valeur moyenne annuelle du taux de chômage attendue est de 3,9 % pour 2010 et de 3,7 % pour 2011.

Le nombre total de frontaliers français et allemands travaillant dans les cantons suisses limitrophes progresse à nouveau au 2ème trimestre 2010 (+ 3,53 % sur 6 derniers mois), toutefois la part des allemands évolue sensiblement plus vite (+ 4,54 %) que des français (+ 2,42 %), l'exception faite du canton Bâle-Ville où l'écart de l'évolution est moins important (+ 3,39 % pour les allemands et + 3,11 % pour les français). Sur les cinq dernières années, la part des français dans le nombre des frontaliers est passée de 53,7 % à 47,17 % dans l'ensemble des quatre cantons limitrophes (Baselstadt, Basel Land, Solothurn et Aargau) et de 56,64 % à 52,18 % pour le seul canton de Bâle-Ville.

Il semble indéniable, à compétence égale, qu'une déperdition de la maîtrise de la langue allemande du côté alsacien constitue un handicap.

En ce qui concerne le **Bade Wurtemberg**, son économie redémarre. Les commandes repartent et l'emploi aussi. Dans ce bastion de l'industrie, le chômage n'a pas dépassé 6 % pendant la crise. Il vient de redescendre à 4,9 % en mai 2010. À noter que, contrairement à

la France, le taux de chômage des moins de 25 ans est généralement inférieur au taux global (la moyenne en 2009 est de 4,6 %).

II. DES RECETTES OPTIMISEES MALGRE DES CIRCONSTANCES INSTITUTIONNELLES ET ECONOMIQUES CONTRAIGNANTES

En dépit de la situation délicate qui vient d'être décrite, les perspectives budgétaires des recettes pour 2011 parviennent à s'inscrire à un niveau très honorable.

En section de Fonctionnement, en dépit de la perte des allocations compensatrices de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (6,2 M€), les recettes du Conseil Général augmentent globalement de 3,1 M€. Pour cela, il est proposé de prendre acte d'une recette supplémentaire au niveau de la Direction de la Solidarité (+ 6 M€). Les estimations d'évolution positive des droits de mutation amorcées en 2010 devraient elles se poursuivre en 2011, mais bien en deçà du niveau de 2007.

Parmi les grands postes budgétaires, il convient de signaler :

- ✓ *Le produit de la fiscalité indirecte* en hausse de 18,6 % suite à la reprise des droits de mutation.
  - Droits de mutation : 52,0 M€ (43 M€ en 2010)
  - Taxe sur l'énergie : 6,2 M€ (6 M€ en 2010)
  - Taxe CAUE : 0,450 M€ (idem à 2010).

- ✓ *Le produit de la fiscalité directe* en baisse de 6,2 M€ par rapport au BP 2010.

  Cette baisse correspond à la perte des allocations compensatrices correspondant aux taxes d'habitation et foncière sur les propriétés non bâties transférées aux communes et EPCI à compter du 1er janvier 2011. Au BP 2011, seule l'évolution de la taxe foncière sur les propriétés bâties pourrait être décidée par l'Assemblée Départementale.

- ✓ *Les dotations de l'Etat* sont stables à 130 M€, conformément aux décisions gouvernementales en la matière (gel des dotations jusqu'en 2013)

  Toutefois, dès l'année 2011, les notions de potentiel financier et de potentiel fiscal devront être adaptées afin de prendre en compte la disparition de la taxe professionnelle et la création de la contribution économique territoriale et de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

  Cette modification entraînera la révision des mécanismes de répartition de la dotation globale de fonctionnement au profit des Régions, des Départements, des Etablissements publics de coopération intercommunale et des Communes.

- ✓ *Les autres recettes de fonctionnement* sont détaillées dans le tableau sectoriel ci-après.

En section d'Investissement, il est à noter une augmentation de **6,9 %**, le montant des recettes attendues s'élevant à 226,896 M€ contre 212,256 M€ au BP 2010. La différence de 14,6 M€ s'explique principalement par un recours à l'emprunt à ce stade de la construction budgétaire de 144 M€ (128 M€ au BP 2010).

Ainsi, les recettes susceptibles d'être inscrites au BP 2011, s'élèveront, au total, à 830,153 M€ contre 812,390 M€ au BP 2010.

Par secteurs et politiques, elles laissent apparaître la ventilation suivante :

RECETTES		BP 2010	OB 2011	Evolution 2010/2011
Commission des actions et des relations internationales	Fonct.	0,095	0,062	-34,74%
	Invest.	0,015	0,008	-46,67%
Commission de la vie associative et des sports	Fonct.	0,013	0,000	-100,00%
	Invest.	0,000	0,000	/
Commission de l'éducation, de la jeunesse, des collèges, langue et culture régionales	Fonct.	1,150	1,200	4,35%
	Invest.	4,105	4,005	-2,44%
Commission de la culture et du patrimoine	Fonct.	0,006	0,006	0,00%
	Invest.	0,000	0,000	/
Commission de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie	Fonct.	1,916	3,792	97,91%
	Invest.	7,279	6,558	-9,91%
Commission de la solidarité, de la politique de la ville, de l'insertion, du logement	Fonct.	86,340	92,333	6,94%
	Invest.	8,233	7,217	-12,34%
Commission de la voirie, des infrastructures routières et des transports	Fonct.	0,836	0,816	-2,39%
	Invest.	4,470	5,349	19,66%
Commission de l'économie, du tourisme, de l'université et de la recherche	Fonct.	0,000	0,000	/
	Invest.	0,750	2,500	233,33%
Commission des finances, des ressources humaines et de l'administration générale	Fonct.	509,778	505,048	-0,93%
	Invest.	187,404	201,259	7,39%
TOTAL	**Fonctionnement**	**600,134**	**603,257**	**0,52%**
	Investissement	**212,256**	**226,896**	**6,90%**

III. DES DEPENSES MAITRISEES

Plus que jamais, compte tenu de la dégradation de nos marges de manœuvre en 2011, le Conseil Général du Haut-Rhin se doit d'adopter, en matière de dépenses, une attitude pragmatique et responsable.

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doivent pas nous faire perdre de vue que le Département joue un rôle majeur dans l'économie locale et le développement des territoires. Ainsi, le budget 2011 sera certes un budget de rigueur mais certainement pas un budget de restriction.

Il semble en effet indispensable de réviser progressivement les politiques départementales pour passer ce cap difficile, sans remettre en cause ni nos engagements ni nos projets. Par contre, le Département ne pourra faire l'économie d'un lissage des opérations dans le temps, afin de parvenir à la conciliation de deux objectifs majeurs :

- Répondre aux besoins de la population haut-rhinoise
- Préserver la bonne santé financière de la collectivité.

Pariant sur les qualités de réactivité, de créativité et d'adaptabilité de tous les acteurs mobilisés autour de cet ambitieux projet, le Conseil Général pourra ainsi présenter un budget volontariste mais réaliste, parfaitement adapté à la situation nouvelle à laquelle il est désormais confronté.

Ainsi, les prévisions de dépenses pour 2011 s'élèvent à 830,153 M€ (soit une hausse de 2,19 % par rapport au BP 2010).

Les dépenses de Fonctionnement évoluent pour leur part de 3,25 % (558,321 M€ contre 540,738 M€ en 2010) suite pour l'essentiel à la hausse de dépenses dans le domaine social (plus de 13 M€ de BP à BP soit 4,5 % d'augmentation).

C'est dire que le reste des dépenses de fonctionnement a été contenu, l'augmentation des frais de personnel (+ 2,5 %), des transports scolaires (3,07 %) étant compensé par des économies réalisées sur d'autres lignes budgétaires.

Toutefois, l'attention portée à la réduction des crédits de fonctionnement ne s'est faite au détriment ni des projets ni des actions du Conseil Général.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue une orientation majeure pour notre Département en 2011, non seulement dans le domaine des ressources humaines mais surtout dans l'optimisation de notre gestion patrimoniale et la recherche d'économies dans nos locaux.

Les dépenses d'Investissement, par contre, affichent une légère augmentation de 0,179 M€ (271,831 M€ contre 271,652 au BP 2010).

Si l'on extrait de ce volume des dépenses financières, on constate que les dépenses d'intervention diminuent certes mais d'un montant modeste soit 4,490 M€.

Ce chiffre signifie que l'effort du Département diminuera légèrement en 2011 mais qu'il se situe dans la continuité du budget 2010.

Pour ce faire, il est proposé de lisser dans le temps la réalisation de certaines opérations (dans le domaine routier, l'environnement et l'architecture notamment), de réviser certaines politiques et de profiter de la gestion en autorisations de programme et crédits de paiement pour maintenir l'effort du Département.

Le respect des engagements prévus :

Il est parfaitement illustré par l'évolution de nos autorisations de programme.

En 2011, près de 652 M€ d'AP resteront à honorer alors que 155 M€ d'AP nouvelles devraient être créées. L'augmentation du stock de 24 % qui en résulte illustre bien la poursuite des efforts réalisés par le Département qui doit cependant, compte tenu de la conjoncture, veiller à ce que l'augmentation de ces crédits en AP soit compatible avec les capacités financières immédiates et à venir.

Ainsi, 30 % des crédits de paiement (budgétaires) seront consacrés à la couverture des AP anciennes alors que les AP nouvelles devraient être couvertes à hauteur de 40 % par les crédits de paiement de 2010. Notons que ce dernier chiffre n'est pas étonnant quand on sait que la création d'AP n'a été retenue que pour les opérations techniquement prêtes.

IV. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2011/2013

Les perspectives budgétaires 2011/2013 proposées dans le tableau joint donnent une vision de ce que peut être l'évolution du budget du Département à moyen terme compte tenu de ses contraintes de financement.

Cette perspective est construite dans le respect des hypothèses suivantes :

- pas d'augmentation, à ce stade, de la fiscalité,
- préservation d'une épargne nette positive,
- maîtrise de l'emprunt à un niveau permettant de stabiliser la charge de la dette,
- couverture des ratios légaux : épargne brute couvrant le remboursement en capital de la dette ou épargne brute couvrant la dotation aux amortissements.

Les ressources sont liées au contexte actuel de crise économique et aux données connues de la réforme de la fiscalité locale. Les finances de la collectivité peuvent ainsi s'améliorer en cas d'embellie économique.

Aujourd'hui, avec l'augmentation des charges de fonctionnement et la réduction en parallèle des produits de fonctionnement, l'épargne nette de la collectivité s'est fortement réduite et frôle un niveau critique.

Cette situation est liée à quatre facteurs principaux :

- Une hausse de la charge de la dette liée aux emprunts récemment contractés,
- Une forte hausse des dépenses de fonctionnement, dont celle des dépenses obligatoires (Solidarité, notamment),
- Une stagnation des recettes fiscales et des dotations,
- Un encours de dette en forte augmentation grevant les budgets futurs.

Dès 2011, les équilibres fondamentaux, tels que l'épargne brute et l'épargne nette atteignent des niveaux qui requièrent notre attention : l'épargne brute couvre à peine la dotation aux amortissements et si l'épargne nette poursuit sa diminution (cf. schéma page 6) une partie de l'emprunt nouveau servirait à rembourser les emprunts anciens.

Cette nécessité de stabiliser l'épargne nous contraint à limiter au maximum la croissance de nos dépenses de fonctionnement ; une hausse de 0,5 % en 2012 et de 1,2 % en 2013 est souhaitable. Dans cette même optique, l'emprunt contracté doit être réduit à 50 M€ en 2012 et à 30 M€ en 2013 afin de stabiliser la charge de la dette.

En conséquence cette réduction se traduira par une baisse inévitable des projets d'investissement : réduction de 50 % dès 2012 et de 20 % en 2013.

CONCLUSION

Dans un contexte particulièrement difficile issu de la crise économique et financière en cours, ainsi que de la disparition d'une grande partie de nos recettes fiscales, les perspectives budgétaires pour 2011 du Département du Haut-Rhin devraient pouvoir répondre à la nécessité de maintenir les politiques départementales au rang d'acteur majeur de l'économie de nos territoires.

Pour atteindre cet objectif, notre Collectivité devra encore mieux étudier les priorités afin d'adapter son action politique à ses capacités financières. Nous attendons aussi des mesures favorables au financement de la dépendance, comme l'a annoncé le Gouvernement.

Ce n'est qu'à ce prix qu'elle maintiendra un volume important d'interventions qui devrait permettre aux haut-rhinoises et haut-rhinois de surmonter la crise dans de meilleures conditions, d'accompagner les personnes les plus en difficultés sur notre territoire et d'être, à terme, l'initiateur de la reprise économique sur le terrain.

Telle sera notre feuille de route pour l'élaboration du Budget Primitif 2011.

****

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2011 et vous invite à en débattre.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER